Présentation de la spécialité sciences économiques et sociales (SES)

Pourquoi choisir la spécialité SES ? A qui s'adresse-t-elle ?

La spécialité sciences économiques et sociales (SES) vous plaira si vous avez aimé le cours de SES en seconde et si vous voulez approfondir vos connaissances en **sciences économiques**, en **sociologie** et en **sciences politiques**. Elle est également adaptée si vous souhaitez vous orienter vers des **études scientifiques**, **littéraires** ou **linguistiques** tout en ouvrant votre formation à des **connaissances économiques et sociales**.

Quels sont les principaux objectifs de cette spécialité ?

La spécialité SES a trois objectifs. D'abord, vous permettre d'acquérir des **bases solides en sciences économiques, en sociologie et sciences politiques** (l'essentiel des objets en sciences politiques étant abordé en SES). Ensuite, vous aider à préciser vos choix d'orientation pour l'enseignement supérieur. Et enfin vous permettre de développer vos **aptitudes à débattre** de façon rigoureuse et structurée des **grands problèmes contemporains**.

Programme de la spécialité sciences économiques et sociales en première

Vous aborderez pendant l'année scolaire des thèmes économiques tels que celui du **marché**, du **financement de l'économie et de la monnaie**. Vous étudierez également des thèmes de sociologie comme celui de la **socialisation**, des **liens sociaux** et des processus qui contribuent à la **déviance**.

Vous aborderez aussi des thèmes de sciences politiques qui invitent à une exploration de la formation de **l'opinion publique** et des mécanismes du **vote**. Enfin, dans une dernière partie, dite de « regards croisés », vous traiterez de façon interdisciplinaire les thématiques de l'organisation et de la **gouvernance des entreprises** et celle de la **gestion des risques**.

Compétences, méthodes : qu'apprend-on en spécialité SES ?

Grâce à cet enseignement, vous maîtriserez les connaissances de **base des sciences économiques, sociales et politiques nécessaires à la poursuite des études supérieures**. Vous vous approprierez notamment des **savoir-faire de calcul, lecture et interprétation de données statistiques** et vous développerez de façon plus générale votre **esprit scientifique**.

Vous allez acquérir des méthodes scientifiques en apprenant à **formuler des hypothèses**, à **construire des indicateurs** et à **soumettre leurs hypothèses à l'épreuve des faits**. Vous allez également apprendre à **maîtriser les méthodes des épreuves du baccalauréat** en matière de **traitement de questions complexes**, **d'analyse de données**, de **sélection des connaissances**, **d'exploitation de documents variés**, mais aussi de **construction d'arguments** et de **raisonnements**. Enfin, vous allez développer vos capacités **d'expression écrite et orale**.

Quelles études après la spécialité SES ? Quels sont les débouchés ?

La spécialité SES donne accès à de très nombreux débouchés. Naturellement, elle ouvrira la voie à des **études supérieures spécifiques à caractère économique, social, politique, commercial, comptable ou juridique** (Classes préparatoires aux écoles de commerce, classes préparatoires littéraires (BL), licence d'éco-gestion, licence AES, etc.) Mais avec la bonne combinaison, elle peut

aussi vous mener vers des études ouvertes à d'autres spécialités, telles que la **traduction** (SES et langues), **l'ingénierie** de **l'environnement** (SES et SVT), **l'ingénierie générale** (SES et physique-chimie) ou les **ressources humaines**, le **journalisme** et la **communication** (SES et humanités).

Les métiers accessibles à partir de la spécialité SES :

- les métiers de la **gestion, finance, banque, assurance, comptabilité, marketing** (chargé de communication, courtier d'assurances, gestionnaire de patrimoine, directeur d'agence, expert-comptable, responsable logistique, chef de produit, chef de pub en agence, maquettiste de pub, responsable de sureté, conseiller politique ou stratégique, analyste financier, analyse du risque géopolitique, auditeur financier, contrôleur de gestion ...) ;
- les métiers du **commerce** (conseiller commercial, agent immobilier, responsable de rayon ou de département dans la grande distribution, acheteur, credit manager, assistant de gestion en PME, chef de produits...) ;
- les métiers de la **documentation**, de la **communication**, du **journalisme** (assistant en communication, attaché de presse, documentaliste, journaliste, bibliothécaire…) ;
- les métiers des **ressources humaines** (assistant/directeur des ressources humaines, juriste social, gestionnaire de paye, chargé de recrutement…) ;
- les métiers du **droit** (avocat, notaire, magistrat, juriste d'entreprise, conseiller juridique, assistant juridique, commissaire-priseur, greffier, clerc de notaire ...) ;
- les métiers de **l'ingénierie de l'environnement** (ingénieurs en bâtiment, ingénieur écologue, responsable du développement durable, responsable environnement du site industriel, chef de projet biomasse, responsable amélioration système, Responsable hygiène, sécurité et environnement…) ;
- les métiers des **sciences politiques** (sociologue, consultant en relations internationales, politologue, diplomate, attaché parlementaire, maire, Administrateur judiciaire, etc.) ;
- les métiers de **l'enseignement** (prof. des écoles, prof. du secondaire, CPE, COPsy...) ;
- les métiers de la **fonction publique** (statisticien, cadre de la banque de France, inspecteur de la répression des fraudes, inspecteur des impôts, inspecteur du trésor, inspecteur du travail, commissaire de police, fonctionnaire des collectivités territoriales, Assistant parlementaire, directeur général de services, etc.) ;
- les métiers du secteur **social** et **paramédical** (éducateur spécialisé, assistante sociale, psychologue, infirmière, conseillère en économie sociale et familiale, orthophoniste...) ;
- les métiers du tourisme, des loisirs, de l'animation (animateur touristique, agent de voyages, directeur d'agence ou de centre culturel, chargé de mission de développement, etc.).

Quelle est la quantité de travail personnel demandée ?

Il est conseillé que vous consacriez cinq jours par semaine (une trentaine de minutes par jour) à revoir vos cours de SES, afin de rédiger au fur et à mesure des fiches de synthèses, des cartes mentales et un lexique. Vous devrez compléter ce travail par le suivi de l'actualité, la préparation ponctuelle de présentations demandées par votre enseignant et la réalisation régulière d'exercices d'entraînement aux épreuves du baccalauréat.

Comment sera évaluée la spécialité SES ?

Comme pour toutes les autres matières, toutes les évaluations effectuées en cours compteront pour le bac, puisqu'elles seront comptabilisées dans la moyenne des bulletins scolaires (10 % de la note finale du bac).

Si vous choisissez d'abandonner la spécialité à la fin de la première, cette dernière sera alors évaluée en contrôle continu (coefficient 8)

Enfin, si vous poursuivez cette spécialité en terminale, elle fera l'objet d'une épreuve terminale au mois de mars de coefficient 16.

L'équipe de Sciences Économiques et Sociales du Lycée Jules Ferry

Sources : https://www.apses.org/letudiant-programme-de-la-specialite-ses/